

Trois facettes de l'argumentation dans le discours d'investiture de Nelson Mandela de 1994

ثلاثة أوجه للحجة في خطاب تنصيب نيلسون مانديلا عام ١٩٩٤

د / ابتسام محمد عبد الخالق مصطفى

أستاذ مساعد بجامعة عين شمس - كلية التربية - قسم اللغة الفرنسية تخصص لغويات

ebtsam_mohamed@edu.asu.edu.eg

ملخص: أظهر تحليل خطاب تنصيب نيلسون مانديلا (١٩٩٤) أن هناك ثلاثة جوانب متكاملة ومتماثلة من خلال حقيقة أنها تكمن وراء التنظيم الخطابي والنصي لهذا الخطاب الجدلي. يتبع مانديلا مسارًا بلاغيًا كلاسيكيًا يُنظر إليه بشكل متماثل وفقًا لنوع الحجة، مما جعل من الممكن حصر ظاهرة خطابية ونصية توضح كيف تتحد العناصر السياقية والنصية لتحقيق الأهداف الجدلية العامة للخطاب. تناولنا أربعة عناصر نصية في هذه العلاقة المعقدة: النهج الخطابي الكلاسيكي، وعناصر وجوانب السياق الاجتماعي والسياسي، وأفعال المتحدث الإخطاري، والبنية الكلية والبنية الدقيقة للنص. ونؤكد أن مانديلا - وهو زعيم الحكومة الديمقراطية الجديدة حينذاك - عبر من خلال خطابه عن تحد أيديولوجي مشترك للقضاء على جميع أشكال الفصل العنصري وتحقيق المساواة في جميع جوانب الحياة. كانت الأوجه الثلاثة للحجة بمثابة أعمدة لرسم الواقع المعاش (الماضي والحاضر) والأهداف الأيديولوجية لمانديلا ولجنوب إفريقيا.

الكلمات المفتاحية: الخطاب السياسي - تحليل الخطاب - اللغويات النصية - الجدلية - الأيديولوجيا

Résumé : L'analyse du discours d'investiture de Nelson Mandela (1994) a montré qu'il y existe trois facettes complémentaires et symétriques de l'argumentation par le fait qu'elles sous-tendent l'organisation discursive et textuelle de ce discours argumentatif. Mandela suit une voie rhétorique classique perçue symétriquement selon le type d'argument. Notre analyse a permis de circonscrire un phénomène discursif et textuel montrant comment les éléments contextuels et textuels s'unissent pour atteindre les objectifs argumentatifs généraux du discours. Quatre éléments sur le plan du texte sont mis en considération dans cette relation complexe : la

démarche rhétorique classique, les éléments et aspects du contexte socio-politique, les actes illocutoires du locuteur et la macrostructure et la microstructure du texte. Nous soulignons que Mandela, chef du nouveau gouvernement démocratique, exprime à travers son discours un défi idéologique commun qui consiste à détruire toutes les formes de ségrégation raciale et à instaurer l'égalité dans tous les aspects de la vie. Les trois facettes de l'argument ont servi de piliers pour tracer dans son discours la réalité vécue (passée et présente) et ses objectifs idéologiques unis à ceux de l'Afrique du Sud.

Mots clés : Discours politique – Analyse du discours – Linguistique textuelle – Argumentation – Idéologie

0. INTRODUCTION

La présente étude vise à analyser le discours d'investiture de Nilson Mandela du 10 mai 1994. Ce genre de discours politique est très important par le fait qu'il circonscrit un moment crucial pointant le changement de la destinée d'un pays, tel est l'Afrique du Sud. Dans le cadre de la discipline de l'analyse du discours dans sa relation avec la linguistique textuelle, nous avons entrepris l'analyse de ce discours en suivant une approche discursive et pragmatico-textuelle.

1. CONTEXTE DES ÉVÉNEMENTS

Le Président Nelson Mandela (1918-2013) a été élu pour la première fois par le peuple de l'Afrique du Sud en 1994. Son discours d'investiture est considéré parmi les cent discours les plus importants qui ont marqué le 20^{ème} siècle. Son auditoire comptait soixante mille personnes et 180 personnalités mondiales et

politiques comme le Prince Philippe au nom de la Reine Elizabeth II et comme Yasser Arafat. Il représente une étape importante qui marque les débuts des tentatives d'adhésion de la République d'Afrique du sud dans les rangs des pays pacifiques et démocratiques. « *Son discours inaugural, qui en appelle à la naissance d'une nation arc-en-ciel en paix avec elle-même et avec le monde, marque donc le retour de l'Afrique du Sud dans le concert des nations.* » (Actualité, Créoles, 2013) ^[1] L'Afrique du sud a été appelée « *la nation arc-en-ciel* » par l'archevêque Desmond Tutu pour désigner son espoir de la voir une nation post-raciale jouissant d'une pluralité égalitaire dans tous les droits politiques, sociaux et humaines (noirs-blancs-indiens). Ce concept avait remplacé celui de « *société plurale* » employé avant par les théoriciens de l'apartheid ^[2]. Il permet de percevoir une société où tout le monde vit en cohérence et en harmonie.

Nelson Mandela a été condamné pour terrorisme et emprisonné en 1962 sous peine de « *fâuteur de troupes* » encourageant à la grève des Noirs parce qu'il défendait leurs droits sous les auspices du mouvement de défense des Noirs (l'ANC) ^[3] interdit par les autorités politiques en ce moment pour son illégitimité nationale. En 1990, l'assomption au pouvoir de Frederik De Klerk annonçait une suite de réalisation positive : la libération de Mandela, l'autorisation de l'ANC, et ensuite en 1991, l'abolition de l'apartheid. C'est pourquoi, tous deux, Mandela et De Klerk méritait le prix Nobel de la paix en 1993. La voie est donc ouverte pour la participation des Noirs à la vie politique. Ils ont finalement le droit de voter aux élections présidentielles de 1994 où Mandela a

été élu pour la première fois président de l'Afrique du Sud. Une victoire remarquable a été assurée par 62,6% des voix.

De toute sa vie, la parole était pour Mandela la plus grande arme. Il s'est consacré à la lutte des peuples africains contre la ségrégation raciale, contre la dominance des Blancs, contre l'apartheid : « *Au cours de ma vie, je me suis consacré à cette lutte des peuples africains. J'ai combattu contre la domination blanche et j'ai combattu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle tout le monde vivrait ensemble en harmonie et avec des chances égales. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et que j'espère accomplir. Mais si nécessaire, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir.* »^[4]. Son assomption au pouvoir est pour lui la grande chance de réaliser ses rêves de liberté, de dignité et de paix durable pour les Noirs, pour son peuple et pour sa patrie.

2. Cadre théorique et Etat de question

2.1. Définition du discours et cadre théorique

En raison de la diversité des définitions du discours, les linguistes ne s'entendent pas sur une délimitation précise de son champ d'analyse. Nous relevons trois grandes orientations accessibles pour définir le discours et son analyse. D'un côté, et d'après la première orientation, tous les auteurs affirment que l'analyse du discours doit dépasser le cadre de la phrase. Comparant le discours à la phrase, certains linguistes préconisent que le premier doit avoir des règles de bonne formation comparables à celles de la grammaire au niveau de la phrase. On parle alors de *grammaire du discours* ou de *grammaire du texte*^[5]. D'un autre côté, la deuxième

orientation des chercheurs est centrée sur l'utilisation de la langue par opposition au discours, lequel est perçu comme une conduite communicative et sociale et doit être étudié en termes de ses fonctions. « *On oppose parfois langue et discours, comme un système virtuel de valeurs peu spécifiées, à une diversification superficielle liée à la variété des usages qui sont faits des unités linguistiques. On distingue ainsi l'étude d'un élément « en langue » et son étude « en discours »* ^[6].

Quant à la troisième orientation qui nous intéresse plus particulièrement dans cette recherche, elle est subdivisée en deux niveaux d'analyse.

En premier lieu, on fait le lien entre le texte et le contexte sociopolitique qui l'entoure. En ce cas-là, on parle de *pratiques discursives* « *pour désigner cette réversibilité essentielle entre les deux faces, sociale et textuelle, du discours* » ^[7]. Considérant le texte comme objet ultime d'analyse empirique, cette orientation consiste à étudier les phénomènes linguistiques et pragmatiques qui fondent la « *compositionnalité textuelle* » dans leur relation avec les contraintes contextuelles : genre, langue et interaction en cours. A ce stade, J-M. Adam a le mérite de présenter une théorie générale respectant la nature du texte comme unité linguistique émanant dans un cadre discursif. Il étudie l'hétérogénéité et la complexité du texte pris dans un cadre discursif et il établit trois plans de l'organisation pragmatique de la textualité : « *La visée illocutoire [A1], Les repérages (ancrages et plans) énonciatifs [A2] et la représentation construite ou monde du texte (organisation sémantique référentielle) [A3].* » ^[8]. Quant à la grammaire de texte,

elles assurent l'organisation linguistique générale du texte sans nier aussi le rôle de l'organisation prototypique et séquentielle ^[9].

Selon le schéma (1)^[10], le champ de l'analyse des discours inclut les éléments descendants du niveau « *discours* » et les éléments ascendants du niveau « *texte* ». Il existe une « *profonde complémentarité* » entre texte et discours : Un texte doit avoir non seulement des propriétés textuelles perçues uniquement dans le cadre de son « *contenu matériel* », mais aussi des propriétés discursives comme « *un acte de discours* » accompli dans un contexte sociohistorique et dans une situation d'énonciation. Dans ce cadre, les données sociohistoriques sont définies par le genre discursif, la langue utilisée et l'interaction en cours.

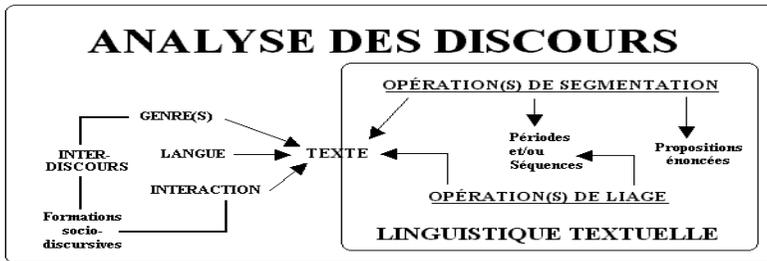


Schéma (1)

Quant à la situation d'énonciation, elle doit inclure des participants, une institution, un lieu et un temps. Les unités ascendantes sont par ordre de progression : *la proposition énoncée*, les *périodes* et/ou les *séquences* et finalement le *texte*. L'objet de la linguistique textuelle est *la proposition énoncée*. Elle est l'unité textuelle minimale portant un sens bien défini. De plus, le macro-acte de discours (explicite ou implicite) et la macrostructure sémantique (thème, topic) sont les formes de liages configurationnels.

Le macro-acte résume l'intention générale de l'énonciateur qui est à la base de la production de son message. Adam définit cette forme de liages comme suit : « *Comprendre un texte, c'est également pouvoir répondre à une question pragmatique : pourquoi, pour accomplir quel but, quelle visée argumentative, ce texte a-t-il été produit? Comprendre l'action langagière engagée, c'est une autre façon de résumer un texte et donc de l'interpréter dans sa globalité* »^[11]. Il développe l'idée qu'« *un texte est une séquence d'actes illocutoires qui peut être considérée elle-même comme un acte de discours unifié* »^[12]. Il montre que les actes illocutoires qui constituent un texte et qui sont identifiables à partir de l'enchaînement des propositions, « *forment des hiérarchies illocutoires avec un acte illocutoire dominant* »^[13] qui est le macro-acte général du texte. « *La dérivation du macro-acte peut s'effectuer, soit de manière progressive (dans le mouvement induit par la successivité des actes illocutoires), soit de manière rétrospective, à partir du dernier acte* »^[14].

Pour distinguer l'acte illocutoire dominant (le macro-acte), et les actes illocutoires étayant, nous devons nous fonder sur des informations textuelles et sur la situation socio-discursive du genre discursif choisi.

De même, la microstructure et la macrostructure ont eu une grande incidence sur le fondement de la théorie générale du texte. Chaque notion agit à un niveau spécifique et contribue à la représentation du sens général d'un texte. La microstructure représente le niveau de l'enchaînement des propositions dans un texte. Elle est composée d'une séquence de propositions liées sémantiquement et dont chacune est définie par la relation de

« [prédicat (argument(s))] »^[15]. « La cohérence référentielle » en est une caractéristique principale. Elle est définie comme « le chevauchement des arguments d'une proposition à l'autre » par leur itération ou par « la connexion interphrastique »^[16]. La séquence des propositions constituant « la base de texte »^[17] peut être explicite comme elle peut être implicite. Dans le second cas, une procédure d'inférence permet de relever les propositions manquantes. Trouver ces dernières permet d'établir un enchaînement cohérent en identifiant également les arguments manquants.

Quant au deuxième niveau d'analyse du discours dans le cadre de cette troisième orientation, on considère les textes comme des pratiques sociales. Les chercheurs s'intéressent, à côté de l'utilisation de la langue, aux fonctions sociales du discours. L'analyse du texte s'ouvre donc non seulement sur le contexte sociopolitique de sa production et de sa réception mais aussi sur la prise en compte des idéologies et des relations d'interaction ou de domination dans la société.

Dans ce cadre, nous avons développé le schéma (1) proposé par Adam et nous unissons les notions de base des deux premières orientations. Dans le schéma (2)^[18], nous intégrons les éléments que nous estimons manquants.

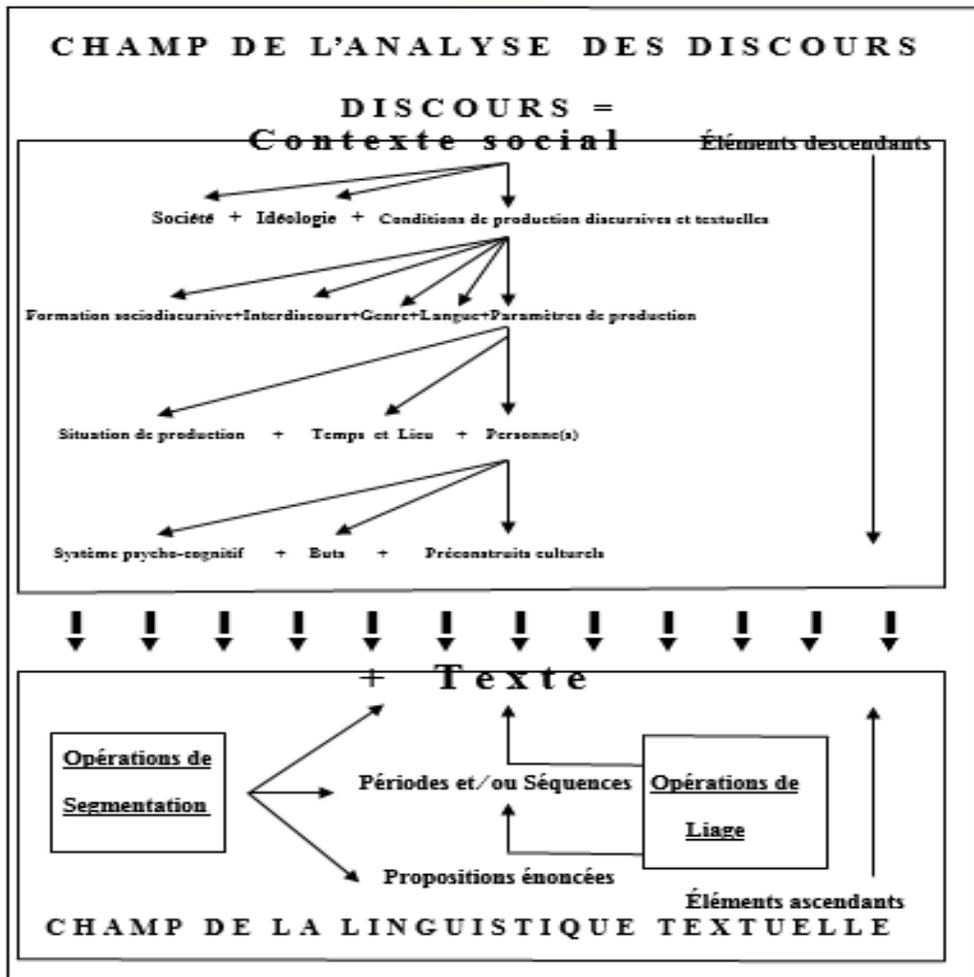


Schéma (2)

Tous les éléments cités par Adam (2015) ont été repris en y ajoutant notre perception estimant qu'il est indispensable d'ajouter la société et l'idéologie au contexte social. Notons que les éléments du contexte social apparaissent au côté gauche. Ensuite, ils se suivent jusqu'à la tige où figure l'élément qui se décompose par la suite dans un niveau inférieur et ainsi de suite jusqu'à l'élément « *personne(s)* ». Nous expliquons cela par la priorité hiérarchique qui fait que certains éléments doivent figurer avant d'autres éléments.

Ainsi, par exemple, sans « *société* », il n'y aura pas d'« *idéologie* »; sans « *formation sociodiscursive* », il n'y aura pas d'« *interdiscours* » et, sans « *interdiscours* », il n'y aura pas de « *genre* » et ainsi de suite. C'est une relation descendante à tous les niveaux.

Nous admettons ainsi que le discours relève de la communication complexifiée et ouverte et non de la communication immédiate. Dans tout discours, on trouve le sens transmis par les mots, par la prédication générale de toute la proposition, par la progression transphrastique et par la référence (de quoi on parle) au monde du locuteur et de son destinataire et c'est le niveau hyperphrastique unissant une triple discipline purement discursive et complémentaire : 1) l'argumentation rhétorique 2) l'innovation poétique 3) l'interprétation herméneutique. Ce qui nous intéresse dans notre discours c'est l'argumentation rhétorique. La démarche rhétorique classique y a lieu en cinq étapes. Notre analyse couvre seulement les trois premiers éléments, vu qu'ils caractérisent essentiellement notre discours. Elle vise les trois facettes de l'argumentation relevables du discours sous l'angle de l'interprétation argumentative et les objectifs d'analyse discursive et textuelle : l'argumentation rhétorique, l'argumentation discursive et l'argumentation textuelle.

1. *L'Inventio* où l'orateur introduit ses arguments dans le cadre des trois composants de la rhétorique : *l'ethos*, *le pathos* et *le logos* : « *la persuasion demande que l'on s'appuie sur d'autres motifs que des motifs rationnels. C'est ce sur quoi insiste la rhétorique traditionnelle, en disant que la persuasion exige que non seulement on donne des raisons, constituant ce qu'on appelle le logos, mais que l'on développe en plus chez*

l'auditeur le désir de croire vrai (c'est le pathos), et enfin qu'on lui donne confiance en l'orateur, qui doit apparaître comme quelqu'un de fiable, sérieux, et bien intentionné. L'orateur doit donc donner dans son discours même une image favorable de lui, ce qui correspond à ce que la rhétorique classique appelle l'ethos. » ^[19] L'argumentation rationnelle ne suffit pas toute seule dans le processus de persuasion, l'orateur a besoin d'y ajouter l'appel aux sentiments (*le pathos*) et l'image de soi (*l'ethos*) en se servant des deux autres facettes : l'argumentation discursive et l'argumentation textuelle.

2. *La Dispositio* : le niveau de la structuration argumentative textuelle qui est composé de cinq étapes ^[20] : *l'exorde, la proposition, la narration, l'argumentation et la péroraison.*
3. *L'Elocutio* : la mise en mots de *l'inventio* au sein de *la dispositio* ^[21] (Plantin (2005) : figures de style, l'élocution, etc...)
4. *La Memoria* : lorsqu'on se souvient des arguments nécessaires au moment propice.
5. *L'Actio* : la mise en scène du discours, sa prononciation même accompagnée de la voix, de gestes, de mimiques, de ton, particuliers ou non, etc...

3. Trois facettes de l'argumentation

Adam (1994) souligne l'idée que l'argumentation est une fonction du langage que l'on peut ajouter aux fonctions de la communication définies par Bühler (2011[1934]) ou Jakobson (1981[1960]) admettant que, à côté des autres fonctions de la

langue, « *on parle très souvent pour argumenter* »^[22]. La fonction argumentative de la langue est directement liée à sa valeur descriptive-informationnelle qui consiste à représenter un monde particulier (réel ou imaginaire) quand on parle à notre récepteur. Trois anglets sont donc mis en valeur selon la facette que l'on considère de l'argumentation :

1. Lorsque la valeur argumentative du discours est perçue comme visée. Elle est dérivée de la valeur descriptive et informationnelle de la langue, on parle de la structuration classique de la rhétorique ou l'argumentation rhétorique qui consiste à faire croire d'une certaine manière la description/information transmise par la langue.

(1) Description-Information par la langue
Transmission Comment ?

(2) Structure argumentative/rhétorique sous forme de texte et de discours

2. Lorsque la valeur argumentative est perçue comme source de la valeur descriptive et informationnelle de la langue, on parle alors de l'argumentation discursive, en termes de « *visée illocutoire* » ou « *le message convoyé par un énoncé au-delà de son sens immédiat.* »^[23] (Austin, 1970 : 119)

(1) Valeur argumentative/argumentation discursive/visée illocutoire (Source)
Transmission Comment ?

(2) Description-Information par la langue/argumentation linguistique

3. Lorsque, sur le plan du texte, le locuteur suit une organisation linguistique spécifique et un schéma argumentatif prototypique qui est à la base de sa structure

textuelle, on parle selon Adam (2017)^[23] de *l'organisation séquentielle de la textualité* ou de l'argumentation textuelle.

4. L'argumentation rhétorique

Adam définit l'argumentation rhétorique comme « *la construction, par un énonciateur, d'une représentation discursive visant à modifier la représentation d'un interlocuteur à propos d'un objet de discours donné, [...]* »^[24] ; d'où le lien inséparable entre les trois facettes : argumentation rhétorique, discursive et textuelle. D'après cette définition, la rhétorique se caractérise par deux traits distinctifs :

4.1. La présence d'une situation particulière et typique du discours

Selon les fondateurs de la rhétorique, il existe trois genres de la rhétorique : le genre judiciaire, le genre délibératif et le genre épideictique (Aristote entre 329 et 323 Av. J.C.). Si les genres rhétoriques ont pour visée persuasive de donner au récepteur un jugement sur un sujet donné, on envisage deux traits distinctifs de ces genres : le constituant pragmatique et le constituant sémantique. Les fondateurs de la rhétorique classique étaient beaucoup plus attachés à l'aspect pragmatique. Eggs affirme ce point : « *cette classification [...] se fonde sur [...] la division du champ rhétorico-argumentatif en trois types de discours et d'argumentation : (i) le discours déontique, (ii) le discours épistémique et (iii) le discours éthico-esthétique.* »^[25]. Celui-ci démontre que ces différents types de discours construisent chaque discours avec des poids variés.

Le discours politique, dans notre cas, est classé comme le genre délibératif qui a pour but de persuader ou de dissuader en s'adressant à un public. L'orateur tend à amener son auditoire à prendre des décisions relatives au futur. Il met en œuvre la nécessité de juger sur ce qui est bon ou mauvais et prendre une décision qui oriente leurs directions d'avenir.

4.2. Le rôle de l'argumentation et le mode de raisonnement dialectique

La rhétorique est l'art d'argumenter afin de persuader le récepteur qu'une idée est meilleure que son opposée. Aussi, la rhétorique ne peut-elle pas être seulement l'art de plaire.

Dans les schémas (3) et (4), nous étudions la structure rhétorique classique qui est orientée vers l'auditoire et qui caractérise la composition de notre discours.

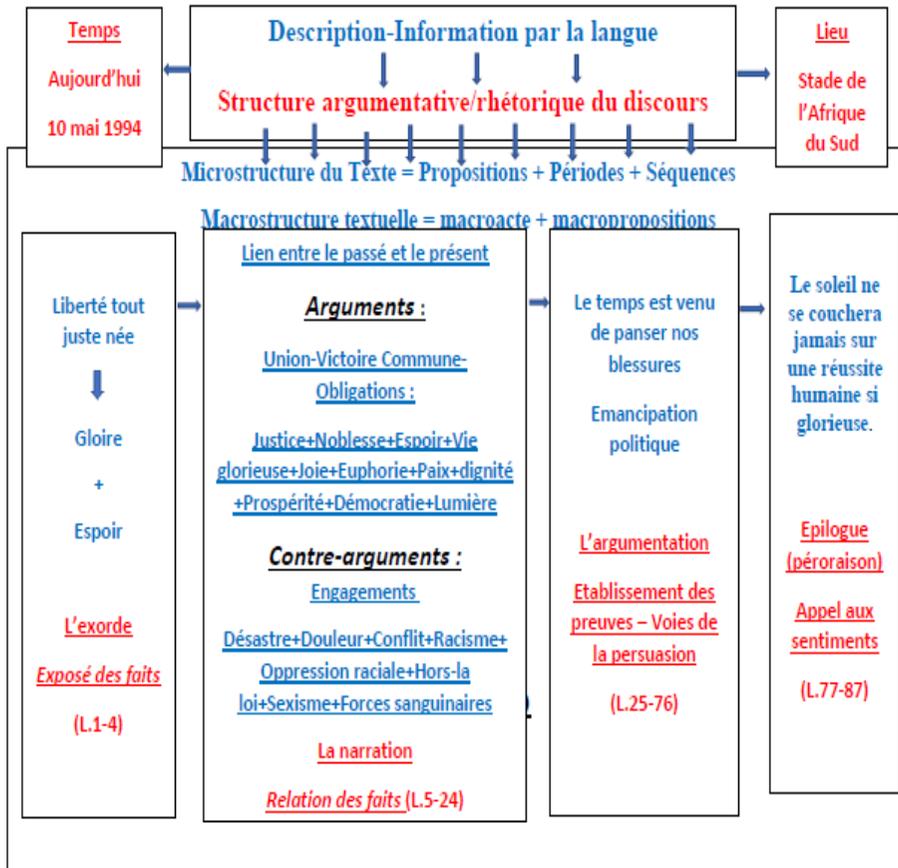


Schéma (3)

Le schéma (3) illustre la mise en considération de la première facette de la structure argumentative de notre discours : l'argumentation rhétorique (visée). L'étape « proposition » est inclus dans la composition micro et macrostructurale du texte. Les éléments en rouge représentent ce qui est perçu sous l'angle de la facette de l'argumentation en question. Pour le schéma (3), c'est l'argumentation rhétorique; ensuite pour les schémas (4) et (5),

l'argumentation discursive, et pour le schéma (6), l'argumentation textuelle. Les éléments en bleu dans les schémas (3), (4) et (5) existent toujours dans les trois cas, mais ont une présence récessive parce que notre regard et notre interprétation se dirigent vers une facette différente de la leur.

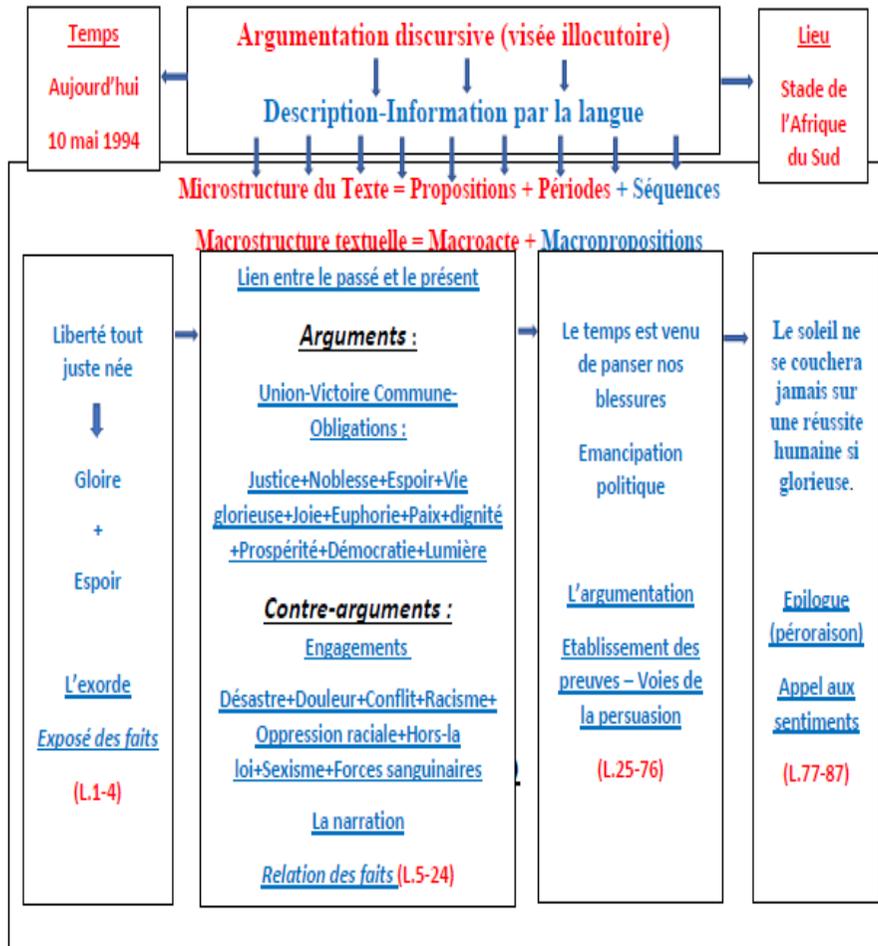


Schéma (4)

Le schéma (4) illustre le changement de relation source/visée et montre que la structure discursive et textuelle demeure la même, mais l'argumentation devient la source des descriptions/informations de la langue en termes de visée illocutoire d'après laquelle se fonde la représentation du monde du texte et l'organisation sémantique référentielle du contexte situationnel. Elle est donc perçue sous l'angle de l'interlocution pragmatique, les facteurs contextuels et situationnels, les niveaux micro et macrostructuraux et les objectifs socio-politiques du discours argumentatif analysé.

Nous analysons par la suite chaque étape des argumentations rhétorique et discursive. Dans son ouvrage, Fairclough articule l'analyse critique du discours à la théorie de l'argumentation. L'essentiel de sa pensée se fonde ainsi : « *La politique consiste à décider de ce qu'il faut faire, et des lignes d'action à adopter dans des contextes de désaccord, de conflit d'intérêts et de valeurs, d'inégalité de pouvoir, d'incertitude et de risques. Ce processus est de nature essentiellement argumentative. Il implique la production d'arguments pratiques, de même qu'une démarche qui permet d'évaluer le poids des arguments mis dans la balance, à savoir une délibération* » ^[26]. Dans le cadre de la *CDA* et des études socio-culturelles, nous suivons cette pensée de Fairclough et nous relevons la démarche de l'argumentation discursive en fonction des actes illocutoires (dominant/dominé) :

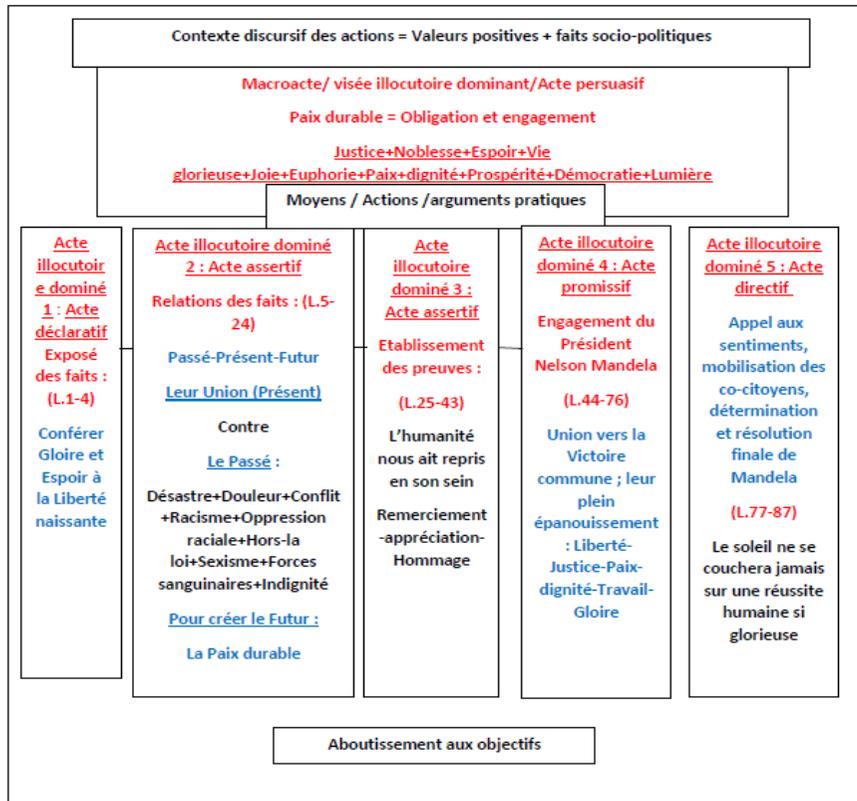


Schéma 5

Dans le cadre du contexte discursif des actions qui inclut les valeurs adoptées et les faits socio-politiques de l'Afrique du Sud, et de toute l'Afrique (Voir contexte des événements), Mandela prononce son discours en accomplissant un acte persuasif dominant où il exprime les obligations et les engagements de réaliser la paix durable. A un niveau macrostructurel, cet acte illocutoire dominant est maintenu implicitement à travers une série d'actes illocutoires dominés comme suit :

4.2.1. Acte déclaratif

Cet acte est relevable à travers *l'exorde* ou « *l'exposé des faits concernant la cause* »^[27] qui s'étend du début jusqu'à « *tout juste née* ». Cette première étape rhétorique consiste à situer le point d'aboutissement actuel dans l'existence interactionnelle des interlocuteurs, leur position vis-à-vis de leur cause humaine et politique commune.

Dans son ouverture, le discours introduit une réalité toute faite, une réalité partagée pour la première fois. Mandela annonce la liberté longtemps attendue face aux forces opposées qui les ont privés de ce droit humain. Son rôle est donc centré sur la déclaration de cette réalité et d'assurer le contrat implicite avec ses compatriotes de vivre ce moment très particulier de leur existence. Il s'agit seulement d'annoncer les grandes idées et concepts dont ils tirent leurs valeurs et qui représentent la cause commune de leur existence, de leurs droits, de leur humanité.

Nelson Mandela parle d'une réalité partagée finalement après une longue lutte non seulement avec ses compatriotes mais aussi avec l'humanité tout entière (*nous tous*) représentée par ses participants et récepteurs de son discours. Il ne cherche pas à leur faire croire qu'ils vivent cette réalité ; mais à la déclarer ; telle est la naissance de leur liberté commune beaucoup trop longtemps attendue, la liberté de la patrie, de l'Afrique du Sud, de toute l'Afrique, de l'apartheid, du racisme, de l'oppression raciale, de la discrimination sous toutes ses formes. Par leur réunion et leur célébration en ce moment, ils vivent la gloire à ce moment crucial et partagent l'espoir en un avenir meilleur.

4.2.2. Actes assertifs

Ces actes correspondent à l'étape de la narration, la partie *narratio* selon la rhétorique. Dans un premier temps, le locuteur fait le lien entre le passé et le présent et exprime parallèlement une obligation primordiale, par l'emploi du verbe *devoir*, de ce qui doit être réalisé en ce moment. Mandela pointe la mission qu'ils assument dorénavant avec son peuple. Une fois devenus libres, ils sont dans l'obligation de remédier aux blessures du passé, de créer un avenir digne d'eux, de leur humanité.

Dans un second temps, par l'établissement des preuves, il tend à convaincre ses compatriotes à vivre l'espoir de renforcer la foi de l'humanité en la justice, la confiance en la noblesse de l'âme humaine, l'espoir envers une vie glorieuse pour tous, pour leur patrie plongée « *depuis si longtemps dans un désastre humain inouï* ». Il affirme leur unité spirituelle et physique pour lutter contre les principes négatifs cités dans les schémas 3 et 4. Il appuie cette étape par des actes de remerciement, d'appréciation et d'hommage.

4.2.3. Acte promissif

Ensuite, à partir de l'énoncé « *Le temps est venu de panser nos blessures.* » se déclenche la force de son acte promissif qui s'étend dans l'étape de *l'argumentation*, troisième étape de la structure rhétorique (schémas 3 et 4) où le locuteur s'entend avec son public à suivre la voie commune de la paix durable. Il s'agit d'un engagement afin de profiter du gain actuel et de créer l'avenir auquel ils aspirent, leur existence réelle en tant qu'êtres humains dignes de tous les droits.

4.2.4. Acte directif

En conclusion, *la péroraison* unit quatre opérations : appel, mobilisation, détermination et résolution finale de Mandela. Mandela fait appel à la force nationale, l'enthousiasme et la foi par les répétitions (*que, jamais, le subjonctif*), les adjectifs (*grand jamais, plein épanouissement, si glorieuse*), le futur simple avec la négation absolue (*le soleil ne se couchera jamais sur une réussite humaine si glorieuse*), dans le but de réaliser des objectifs spécifiques liés à la cause commune des partenaires et leur orientation idéologique.

5. L'Argumentation textuelle

Sur le plan textuel, nous relevons de notre discours l'organisation linguistique générale et l'organisation prototypique.

5.1. L'organisation linguistique

Cette analyse a lieu sur plusieurs indices microstructuraux contournant le tout textuel de notre discours et convenant à la démanche argumentative, rhétorique et discursive.

5.1.1. Les déictiques

C'est un discours oral où le contexte est immédiatement présent. Il est ancré dans la situation d'énonciation par la présence des paramètres de l'énonciation (déictiques personnels et spatio-temporels (Benveniste, 1974 : « *Je-Ici-Maintenant* ») ; la référence (*célébrations*) et la déclaration explicite de ce qu'ils font (*nous conférons gloire et espoir à une liberté tout juste née*).

L'ancrage spatio-temporel joue un rôle particulier dans la mise en relief de la situation historique et socio-politique qu'ils sont en train d'affronter : par les adverbes de temps soulignant le moment présent et la réalité actuelle vécue : *Aujourd'hui* (L.1 ; L.11) et *tout*

juste (L.3), et par l'adverbe de lieu *ici* qui fait référence au contexte immédiat (L.1 ; L.11) auquel se joint le contexte externe et mondial/international par *dans d'autres régions de notre pays et du monde* (L.1-2) ; par les propositions soulignant le lien entre le passé et le présent : *qui a duré beaucoup trop longtemps* où l'adverbe *trop* exprime une intensité à limite dépassée dans un sens négatif.

Aussi, ce discours s'articule-t-il en la première personne du pluriel « *nous* » qui désigne tantôt Mandela uni à ses compatriotes/participants (du début jusqu'à L.28 et de L.73 jusqu'à L.78) tantôt sa personne (de L.29 jusqu'à la fin). Ce qui correspond tout à fait à la démarche rhétorique et discursive qui consiste d'abord à souligner les idées de leur union, leur victoire et les obligations communes en tant que arguments persuasifs sous l'embrelle desquels Mandela s'engage personnellement après à remédier aux contre-arguments (schémas 3 et 4) qui entravent leur existence et leur dignité humaines.

5.1.2. La modalisation

La modalisation est un phénomène linguistique à travers lequel le locuteur se donne une position vis-à-vis de son discours et exprime avec plus ou moins d'intensité ses sentiments et ses jugements^[28]. Il choisit de s'inclure explicitement ou implicitement dans ses propos en ayant volontairement recours à une variété de mots et procédés linguistiques. Un degré élevé ou bas de prise en charge énonciative se manifeste sous l'effet de l'intensité et de l'hétérogénéité des mots et des procédés employés. Notre analyse a permis de circonscrire un degré élevé de subjectivité relevable des indices suivants :

Comme modalités appréciatives sur le plan du texte, Mandela oppose ses arguments et contre-arguments, en confrontant deux champs lexico-sémantiques différents, (comme par exemple : *justice, gloire, paix, dignité, démocratie*, etc. /vs/ *désastre, douleur, conflit, racisme*, etc.). Pour cela, il emploie dans son texte des phrases déclaratives ou assertives afin d'affirmer les propos cités.

De même, Mandela exprime des jugements de valeur confrontant les valeurs positives à celles qui sont négatives en ayant recours à des adjectifs valorisants (comme dans : *une vie glorieuse ; unité spirituelle et physique ; privilège rare ; une paix durable, juste et totale*, etc.) et des adjectifs dévalorisants (comme dans : *désastre inouï, conflit terrible, pratique pernicieuse, oppression raciale*, etc.)

Pour exprimer son jugement positif, Mandela situe son dire microstructural par rapport à la réalisation d'une action nécessaire par l'auxiliaire modal *devoir*, par des verbes d'appréciation comme *aimer, apprécier*, etc. ; des adverbes comme *intimement, infiniment, enfin*, etc. ; en exprimant la certitude, comme dans *je n'hésite pas, nous sommes sûrs, sans aucun doute* ; aussi, en exprimant un sentiment par des termes affectifs comme dans *nous sommes mus, nous sentons profondément satisfaits, une réussite si glorieuse*, etc. Pour exprimer son jugement négatif vis-à-vis des concepts rejetés, il emploie des verbes comme *se déchirer, s'attaquer* ; des adverbes comme *précisément, si longtemps*, etc.

Mandela n'a pas recours dans son discours aux connecteurs logiques qui caractérisent normalement la composition du discours argumentatif ; sauf pour une seule fois (L.73) lorsqu'il emploie

l'adverbe *donc* pour retracer la conclusion de sa démarche argumentative et persuasive.

Le nouveau président élu de la république d'Afrique du sud est bien déterminé et résolu par la force des arguments positifs relevant du contexte immédiat de sa situation d'énonciation et représentant les réalisations effectives qu'il oppose aux souffrances du passé. C'est pourquoi, le jeu des temps verbaux circonscrit aussi son ancrage temporel, sa vision certaine et sa certitude de suivre la même voie de la victoire commune pour lui et pour son peuple pour aboutir à leurs objectifs communs, tels sont : la paix durable (L.31, L.52), la justice (L.7, L.31), la dignité (L.31, L.58), la prospérité (L.33) et la démocratie (L. 34).

Tout d'abord, il ancre le moment présent en employant le présent certain de l'indicatif (L.2), pour exprimer ses jugements (L.10-11, etc.), ses sentiments (L.12-15, L.17, L.25, etc.), son engagement (L. 47, L. 52. L. 55, etc.) et sa résolution (L.74, L. 85). Ensuite, de ce moment présent, il fait référence au désastre inouï qui a duré beaucoup trop longtemps (L.4). En ce moment, il emploie le passé composé qui n'est déterminé et perçu que par rapport à ce moment présent, et pour une seule fois l'imparfait (L.27). Le passé composé sert aussi à ancrer les efforts positifs pour aboutir à ce moment de liberté (L.35 - L.41). Ensuite, il confronte les deux relations temporelles (présent/ vs/ passé) chaque fois qu'il parle des arguments positifs du présent opposés aux arguments négatifs du passé. Aussi, fixe-t-il un futur dont il croit certainement à la validité, et cela pour exprimer les objectifs certains (L.7-8) qu'il partage avec son peuple.

De plus, nous citons le rôle des figures de style comme la personnification (L.2-3 ; L.4-5), la métaphore (L.2-3 ; L.20-21), la périphrase (L.17-18) et l'antithèse (L.20-21) qui servent d'appui à sa démarche argumentative et persuasive.

5.1.3. L'Organisation prototypique

Notre texte s'articule en discours à caractère argumentatif général organisé sous une forme rhétorique classique. C'est un discours qui pèse aux premières étapes de sa structure sur la force des données (dans le sens de « *Puisque* » implicite) pour présenter logiquement, sur une conclusion espérée (« *Donc* » implicite, et explicite pour une seule fois (L.73), une visée qui se cristallise en une obligation et un engagement tels que l'imposent les circonstances socio-politiques du contexte de l'énonciation.

Le discours est constitué de suites de périodes et séquences organisées en fonction du cheminement argumentatif suivi (schémas 3, 4 et 5). Les segments du discours ne sont pas reliés explicitement par des connecteurs logiques sauf à la fin du discours (L.73 par *donc*) afin de clôturer la partie argumentation de la structure rhétorique classique. Nous esquissons la troisième facette de l'argumentation en explicitant ce cas d'organisation prototypique par un exemple tiré de notre discours :

objectifs communs (les conclusions). Les flèches dans le schéma 6 montrent les relations entre les propositions, leur ordre d'apparition et leur succession dans le texte. La démarche suivie est une démarche thématique (passage d'une idée à une autre) et non chronologique. Deux propositions sont les données/prémisses qui offrent les informations de base : 1) pas de voie facile vers la liberté (Proposition 1) ; et 2) seuls, on ne peut pas réussir (Proposition 2). Ces deux données permettent d'établir une règle d'inférence (Adam, 2017) et justifient la conclusion finale : *agir ensemble en tant que peuple uni*, pour réaliser les objectifs communs (*Nous comprenons bien ; Nous savons bien ; Nous devons donc ;... L.73 – 76*).

6. Conclusion

Dans cette recherche, l'analyse du discours d'investiture de Nelson Mandela (1994) a permis de montrer qu'il y existe trois facettes de l'argumentation. Nous pouvons en conclure que ces facettes peuvent être définies comme complémentaires et symétriques par le fait qu'elles sous-tendent l'organisation discursive et textuelle de ce discours argumentatif.

Pour le côté rhétorique, nous avons montré que Mandela suit un cheminement rhétorique classique perçu symétriquement selon le type d'argumentation. Tout dépend de la valeur argumentative perçue ^[30]. Si nous partons de la description-information de la langue, l'argumentation sera maintenue dans le discours en tant que visée et nous déterminons au premier plan la facette des cinq étapes de la rhétorique classique dont trois seulement sont relevables du discours (schéma 3).

Si nous partons de l'argumentation discursive en termes d'actes illocutoires, la structure argumentative devient source de la description-information de la langue et sera à la base de l'organisation macrostructurale et microstructurale du texte (schéma 4). Nous distinguons donc au premier plan la facette de l'argumentation discursive. Pour ce côté discursif, nous avons relevé qu'un acte illocutoire persuasif dominant étaye cinq actes illocutoires dominés (un acte déclaratif, deux actes assertifs, un acte promissif, et un dernier acte directif) traduisant parallèlement les cinq étapes de la structure rhétorique classique (schéma 5).

Quant à la troisième et dernière facette de l'argumentation mise en relief dans notre discours, elle existe sur le plan de l'organisation des propositions dans le texte même et consiste à suivre le schéma prototypique de l'assertion argumentative pour servir les deux autres facettes de l'argumentation dans une relation inférentielle de *Puisque* (données/prémisses) – *Donc* (conclusion) (schéma 6). Nous avons analysé un fragment tiré de notre discours illustrant explicitement ce modèle prototypique de l'argumentation.

En conclusion, notre analyse a permis de circonscrire un phénomène discursif et textuel montrant comment sont unis les éléments contextuels et textuels pour réaliser les objectifs argumentatifs du discours. Quatre éléments sur le plan du texte sont mis en considération dans cette relation complexe : la démarche rhétorique classique, les éléments et aspects du contexte socio-politique, les actes illocutoires du locuteur et la macrostructure et la microstructure du texte.

Finalement, nous soulignons que Mandela, chef du nouveau gouvernement démocratique, exprime à travers son discours un défi idéologique commun qui consiste à détruire toutes les formes de ségrégation raciale et à instaurer l'égalité dans tous les aspects de la vie, selon ses propos : « *Tel était le vaste Rubicon que les combattants de la liberté devaient franchir, eux qui avaient prôné la résistance, le boycott et les sanctions. À l'ancien terroriste revenait la tâche d'unir l'Afrique du Sud, de mettre en œuvre le principe au cœur de la Charte de la liberté, selon lequel l'Afrique du Sud appartient à tout son peuple, noir et blanc.* » (Mandela, 2010) Les trois facettes de l'argumentation ont servi de piliers pour tracer dans son discours la réalité vécue (le passé et le présent) et les objectifs idéologiques de sa personne et de l'Afrique du Sud (schéma 2). Ce qui va de pair avec la méthode de Fairclough (2010) pour montrer comment l'analyse des aspects particuliers des textes traités pourrait contribuer à rechercher des thèmes socio-politiques et idéologiques particuliers. De même, les théories, approches et méthodes suivies dans cette recherche peuvent faire l'objet de recherches ultérieures suivant la même voie d'analyse et pointant les objectifs, fondements et tous les éléments qui se mettent en jeu dans la production de notre objet de recherche, tel est le discours.

7. Bibliographie

- Adam, J.-M. (1994) : « Le texte et ses composantes. Théorie d'ensemble des plans d'organisation, Semen, pp.163-197.
- ----- (2015): Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes, Paris, Nathan, coll. « Fac. Linguistique », 234 pages.

- ----- (2017): Les textes : types et prototypes, Récit, description, argumentation, explication et dialogue, Paris, Nathan, coll. « Nathan université, Fac. Linguistique », 223 pages.
- Bakhtine. M. (1984): Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard, 400 pages.
- Benveniste, E. (1974): Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2v.
- Blakemore, D. (2001): « Discourse and relevance theory », The Handbook of Discourse Analysis, Oxford, Blackwell, coll. « Blackwell Handbook in Linguistics », pp. 100-118.
- Charolles, M. (1995): « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », Travaux de linguistique, 29, pp. 125-151.
- ----- & B. Combettes (1999): « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », Langue française, 121, pp. 76-116.
- Combettes, B. (1993): Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques, Pratiques, 77, pp. 43-57.
- Cotter, C. (2001): « Discourse and media », The Handbook of Discourse Analysis, Oxford, Blackwell, coll. « Blackwell Handbook in Linguistics », pp.416-436.
- Denhière, G. (1984): Il était une fois, compréhension et souvenir de récits, Lille, Presses Universitaires de Lille, coll. « Psychologie cognitive », 407 pages.

- Ducrot, O. (2004): « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », L'Argumentation aujourd'hui, Presses Sorbonne Nouvelle, pp.17-34
- Fairclough, N. (2010): Critical Discourse Analysis, The Critical Study of Language, Longman, 591 pages.
- Forestier, G. (2017) : « Le champ de la rhétorique », Introduction
- Foucault, M. (1971): L'ordre du discours, Paris, Gallimard, 81 pages.
- Halliday, M.A.K. & M. A. Kirkwood (Rév.) (2004): An Introduction to Functional Grammar, London, Arnold, 689 pages.
- Kerbrat-Orecchioni, C. et M. Mouillaud (1984): Le discours politique, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », 298 pages.
- -----, (2002): L'énonciation, Paris, Armand Colin, 267 pages.
- Maingueneau, D. (1995): Genèses du discours, Bruxelles, P. Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 209 pages.
- ----- (1991): L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Langue, Linguistique et Communication », 268 pages.
- Mandela, N. (1996) : Un long chemin vers la liberté, Le Livre de Poche, 767 pages.
- ----- (2010) : Conversation avec moi-même, Edition De La Martinière, 512 pages.

- McQuail, D. & Deuze, M. (2020): Mcquail's Media and mass communication theory, London, Thousand Oaks, New Delhi, SAGE, 672 pages.
- Rabatel, A. (2020) : « Enonciateur, Sujet Modal, Modalité, Modalisation, Dans C. Maury-Rouan (dir.), Regards sur le discours. Hommages à Robert Vion, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, pp. 55-72.
- Vion, R. (2004) : « Modalité, modalisations et discours représentés », Langues et Languages, 156, pp. 96-110.
- Reboul, A. et J. Moeschler (1998): Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Paris, Armand Colin, coll. « U », 220 pages.
- Salkie, R. (1995): Text and Discourse Analysis, New York, Routledge, 112 pages.
- Schiffrin, D. (1994): Approaches to discourse, Oxford, UK, Cambridge, USA, Blackwell, coll. « Blackwell textbooks in Linguistics », 8, 470 pages.
- -----, T. Deborah & H. E. Hamilton (2015): The Handbook of Discourse Analysis, Oxford, Blackwell, coll. « Blackwell Handbook in Linguistics », 991 pages.
- Van Dijk, T. A. (1985): Handbook of Discourse Analysis, London, Academic Press Inc., 228 pages.
- ----- (1991): Racism and the Press, London, New York, Ny, Routledge, 276 pages.
- ----- (1996): « Principles of Critical discourse analysis », Discourse and Society, 4:2, pp. 249-283.

- ----- (1998): Ideology: a multidisciplinary approach, London, Thousand Oaks, New Delhi, SAGE, 374 pages.
- ----- (2005): « Contextual Knowledge Management in Discourse Production. A CDA Perspective », A New Agenda in (Critical) Discourse Analysis: Theory, methodology and interdisciplinarity, Amsterdam, Philadelphia, J. Benjamins, coll. « Discourse approaches to politics, society and culture », pp.71-100.
- ----- & W. Kintsch (1983): Strategies of discourse comprehension, New York, Academic Press, 418 pages.

8. Le discours analysé

« *Majestés, Altesses, invités distingués, camarades et amis,*

- (1) Aujourd'hui, nous tous, par notre présence ici et par nos célébrations dans d'autres
- (2) régions de notre pays et du monde, nous conférons **gloire** et **espoir** à une **liberté**
- (3) tout juste née.
- (4) De l'expérience d'un **désastre humain inouï** qui a duré beaucoup trop longtemps,
- (5) doit naître une société dont toute l'humanité sera fière.
- (6) Nos actions quotidiennes, en tant que simples Sud-Africains, doivent susciter une
- (7) réalité sud-africaine concrète qui renforcera la foi de l'humanité en la **justice**,
- (8) confirmera sa confiance en la **noblesse** de l'âme humaine et maintiendra tous nos
- (9) **espoirs** envers une vie **glorieuse** pour tous.
- (10) Tout ceci, nous le devons tant à nous-mêmes qu'aux peuples du monde qui sont
- (11) si bien représentés ici, aujourd'hui.
- (12) Je n'hésite pas à dire à mes compatriotes que chacun d'entre nous est aussi
- (13) intimement **attaché** à la terre de ce beau pays que le sont les célèbres
- (14) jacarandas* de Pretoria et les mimosas du bushveld**.
- (15) Chaque fois que l'un d'entre nous touche le sol de ce pays, nous ressentons un
- (16) sentiment de renouveau personnel. L'humeur nationale change avec les saisons.
- (17) Nous sommes mus par un sentiment de **joie** et **d'euphorie** lorsque l'herbe verdit
- (18) et que les fleurs s'épanouissent.
- (19) Cette **unité** spirituelle et physique que nous partageons tous avec cette patrie

- (20) commune explique l'intensité de la **douleur** que nous avons tous portée dans
- (21) nos cœurs lorsque nous avons vu notre pays se déchirer dans un **conflit** terrible,
- (22) et lorsque nous l'avons vu rejeté, proscrit et isolé par les peuples du monde,
- (23) précisément parce qu'il était devenu la base universelle de **l'idéologie** et de la
- (24) pratique pernicieuse du **racisme** et de **l'oppression** raciale.
- (25) **Nous, le peuple d'Afrique du Sud**, nous sentons profondément satisfaits que
- (26) l'humanité nous ait repris en son sein, et que le privilège rare d'être l'hôte des
- (27) nations du monde sur notre propre terre nous ait été accordé, à nous qui étions
- (28) hors-la-loi il n'y a pas si longtemps.
- (29) Nous **remercions** tous nos distingués invités internationaux d'être venus
- (30) prendre possession avec le peuple de notre pays de ce qui est, après tout, **une**
- (31) **victoire commune pour la justice, la paix, la dignité humaine.**
- (32) Nous sommes sûrs que vous continuerez à être à nos côtés lorsque nous
- (33) aborderons les défis de la construction de la paix, de la **prospérité**, de la
- (34) **démocratie**, et que nous nous attaquerons au **sexisme** et au **racisme**.
- (35) Nous apprécions infiniment le rôle qu'ont joué les masses de nos concitoyens et
- (36) leurs dirigeants politiques, démocratiques, religieux, féminins, jeunes,
- (37) économiques, traditionnels et autres pour parvenir à cette conclusion. Et parmi
- (38) eux se trouve notamment mon second vice-président, l'honorable Frederik
- (39) Willem De Klerk.
- (40) Nous aimerions également rendre hommage à nos forces de sécurité, tous
- (41) grades confondus, pour le rôle distingué qu'elles ont joué en protégeant nos
- (42) premières élections démocratiques et la transition vers la démocratie des forces
- (43) sanguinaires qui refusent toujours de voir la Lumière.
- (44) **Le temps est venu de panser nos blessures.**
- (45) Le moment est venu de réduire les abîmes qui nous séparent.
- (46) Le temps de la construction approche.
- (47) Nous avons **enfin** accompli notre émancipation politique. Nous nous engageons
- (48) à libérer tout notre peuple de l'état permanent d'esclavage à la pauvreté, à la
- (49) privation, à la souffrance, à la discrimination liée au sexe ou à toute autre
- (50) discrimination.
- (51) Nous avons réussi à franchir le dernier pas vers la liberté dans des conditions
- (52) de paix relative. Nous nous engageons à construire une paix durable, juste et
- (53) totale.
- (54) Nous avons triomphé dans notre effort pour insuffler l'espoir dans le cœur de
- (55) millions de nos concitoyens. Nous prenons l'engagement de bâtir une société
- (56) dans laquelle tous les Sud-Africains, blancs ou noirs, pourront marcher la tête

- (57) *haute sans aucune crainte au fond de leur cœur, assurés de leur droit inaliénable*
 (58) *à la dignité humaine – une nation arc-en-ciel en paix avec elle-même et avec le*
 (59) *monde.*
- (60) *Comme gage de son engagement dans le renouveau de notre pays, le nouveau*
 (61) *gouvernement transitoire d'unité nationale examinera, comme cas d'urgence, la*
 (62) *question de l'amnistie pour plusieurs catégories de concitoyens qui purgent*
 (63) *actuellement des peines d'emprisonnement.*
- (64) *Nous dédions ce jour à tous les héros, hommes et femmes, de ce pays et du reste*
 (65) *du monde qui ont sacrifié, de diverses manières, et mis en jeu leur vie afin que*
 (66) *nous puissions être libres. Leurs rêves sont devenus réalité. La liberté est leur*
 (67) *récompense.*
- (68) *Nous sommes à la fois rendus modestes et exaltés par l'honneur et le privilège*
 (69) *que vous, citoyens d'Afrique du Sud, nous avez conféré, en tant que premier*
 (70) *président d'un gouvernement uni, démocratique, non-racial et non-sexiste, de*
 (71) *conduire notre pays hors de la vallée des ténèbres.*
- (72) ***Nous comprenons bien qu'il n'y a pas de voie facile vers la liberté.*** *Nous*
 (73) *savons bien que nul d'entre nous agissant seul ne peut obtenir la réussite. Nous*
 (74) *devons **donc** agir ensemble en tant que peuple uni, pour la réconciliation*
 (75) *nationale, pour la construction de la nation, pour la naissance d'un nouveau*
 (76) *monde.*
- (77) *Que la **justice** soit présente pour tous !*
- (78) *Que la **paix** soit là pour tous !*
- (79) *Que le **travail**, le **pain**, **l'eau** et le **sel** soient à la disposition de tous !*
- (80) *Que chacun sache cela, car tant le corps que l'esprit et l'âme ont été libérés pour*
 (81) *leur plein **épanouissement** !*
- (82) *Que jamais, au grand jamais ce beau pays ne subisse **l'oppression** de l'un par*
 (83) *l'autre et ne souffre **l'indignité** d'être le **pestiféré** du monde.*
- (84) *Que règne la **liberté** !*
- (85) *Le **soleil** ne se couchera jamais sur une réussite **humaine si glorieuse.***
- (86) *Dieu bénisse l'Afrique.*
- (87) *Merci.*

Nelson Mandela »

[1] <https://touscreoles.fr/le-temps-est-venu-de-panser-nos-blessures/>

[2] Régime politique de ségrégation raciale mis en place en Afrique du Sud en 1948 par les Blancs qui comptaient 21 % de la population à travers le Parti National et abolit en 1991 après une longue lutte dont Nelson Mandela est le

chef de file. Selon ce régime, la nationalité et le statut social dépendaient du statut racial de la personne.

[3] L'ANC (ou *le congrès national africain*) est une association qui a été fondée parmi d'autres en 1923 en *Afrique en Sud* dans le but de résister à la ségrégation et aux discriminations des Blancs. Dans ce contexte, Nelson Mandela a créé la ligue des jeunes mobilisant de ce fait les manifestations de masse pour permettre aux Noirs d'exprimer leurs revendications d'égalité raciale.

[4] **Mandela, 20 avril 1964** : <https://www.nouvelobs.com/monde/nelson-mandela/20130611.OBS2702/video-les-3-discours-historiques-de-mandela.html>. Ce discours est cité à la fin de l'article.

[5] R. Salkie, *Text and Discourse Analysis*, New York, Routledge, 1995, p. 112.

[6] D. Maingueneau, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Langue, Linguistique et Communication », 1991, p. 15.

[7] Ibid., p. 100.

[8] J.-M. Adam, « Le texte et ses composantes. Théorie d'ensemble des plans d'organisation », *Semen*, 1994, p. 96.

[9] K. Orecchioni, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 267.

[10] J.-M. Adam, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, coll. « Fac. Linguistique », 2015, p. 36.

[11] Ibid., p. 79

[12] J.-M. Adam, *Les textes : types et prototypes, Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, coll. « Nathan université, Fac. Linguistique », 2017, p. 166.

[13] Ibid., p. 166

[14] Ibid., p. 166

[15] G. Denhière, *Il était une fois, compréhension et souvenir de récits*, Lille, Presses Universitaires de Lille, coll. « Psychologie cognitive », 1984, p. 407.

[16] T.A. Van Dijk, « Contextual Knowledge Management in Discourse Production. A CDA Perspective », *A New Agenda in (Critical) Discourse*

- Analysis: Theory, methodology and interdisciplinarity*, Amsterdam, Philadelphia, J. Benjamins, coll. « Discourse approaches to politics, society and culture », p.71-100.
- [17] T.A. Van Dijk & W. Kintsch, *Strategies of discourse comprehension*, N.Y., Academic Press, 1983, p. 418.
- [18] Par ce schéma que nous avons esquissé nous-même, nous reprenons la configuration élaborée par J.-M. Adam depuis 1999 en y ajoutant notre propre réflexion et perception sur le rôle non-négligeable que joue la société et l'idéologie dans le processus de production des textes et des discours.
- [19] O. Ducrot, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », *L'Argumentation aujourd'hui*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 21.
- [20] G. Forestier, « Le champ de la rhétorique », *Introduction à l'analyse des textes classiques*, coll. Cursus, Armand Colin, 2017, p. 160.
- [21] Ch. Plantin, *L'argumentation : Histoire Théories et Perspectives*, Presses universitaires de France, 2005, p. 128.
- [22] J. -M. Adam, *Les textes : types et prototypes, Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, op. cit., p. 223.
- [23] O. Ducrot, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », op. cit., p. 22.
- [23] J.-M. Adam, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, op. cit., p. 37.
- [24] J. -M. Adam, *Les textes : types et prototypes, Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, op. cit., p. 94.
- [25] E. Eggs, *Grammaire du discours argumentatif*, Paris, Kimé, 1994, p. 13-14.
- [26] N. Fairclough, « Critical Discourse Analysis », *The Critical Study of Language*, Longman, 2012, p. 2.
- [27] A. Reboul, & J. Moeschler, *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1998, p. 67.